

# Le Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

VOL. XXXIII

MONTREAL, BAS-CANADA, JEUDI MATIN 24 JANVIER 1861.

No. 55.



### AVIS PUBLIC.

#### Fonds d'Emprunt Municipal Consolidé du Haut et du Bas-Canada.

ATTENDU que les Revenus du Fonds d'Emprunt Municipal Consolidé du Haut et du Bas-Canada ne suffisent pas pour solder l'intérêt annuel des Débitants émises et garanties par le dit Fonds; et qu'il y a des sommes considérables ont été déjà fournies à même le Revenu Général de la Province pour venir en aide au dit Fonds; et qu'après en conséquence de l'insuffisance du dit Fonds pour rencontrer ses obligations, le Gouvernement a été autorisé à acheter les dites Débitants, mais aucune disposition n'a été fournie et provenant du Revenu Général pour payer l'intérêt des dites Débitants.

### AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que compter du jour du paiement de l'intérêt semi-annuel du 21 décembre 1860, aucun nouveau paiement ne sera fait sur les Bons émis du Fonds d'Emprunt Municipal Consolidé de Haut et du Bas-Canada, excepté des Revenus du dit Fonds. Les possesseurs des dites Fonds sont informés que le Gouvernement du Canada est prêt à racheter les dites Débitants complètement au pair, les dites Débitants seront présentés au Receveur Général du Canada ou à ses délégués à Londres, MM. Baring, Messrs. Glyn, & Co., City, & Cie., après le 15 courant, 15 et 15 de ce mois sera accordé aux dites Débitants un taux de cinq par cent par an, jusqu'au moment où elles seront présentées pour être rachetées. Pour que telle présentation ait lieu dans l'année finissant le 31 décembre 1861.



### Corporation de Montreal.

#### DEPARTEMENT DES CHEMINS

### AVIS

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ aux personnes qui enlèvent ou font enlever les débris de leurs cours, qu'elles peuvent les faire déposer aux endroits suivants: Sur le Lot coin Nord des Rues St. Catherine et Durham; Sur le Lot coin des Rues Dubord et St. Hubert; Sur la Rue Sanguin, au Bas-land qui se trouve entre les Rues Mignonne et Sherbrooke; Sur le Lot de la Cavée, Rue St. Ursin, entre les Rues Mignonne et Sherbrooke; Sur le Lot sur la Rue Murray; Sur le Lot sur la Rue St. Catherine, à l'ouest de la Rue Gay.

P. MACQUISTEN, Inspecteur de la Cité.

NOTE.—Il ne sera pas permis de déposer du Pommier ou des Ordures sur les lots ci-dessus.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 27 décembre 1860.

#### DEPARTEMENT DE LA SÉRIE

#### BUREAU DES REVISEURS.

### AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ QUE LE BUREAU des REVISEURS nommé pour réviser l'Annuaire de la MAIRIE et de CONSEILLERS dans cette ville, s'ASSEMBLERA, à l'Hôtel-de-Ville, TOUS LES JOURS à DIX HEURES du MATIN, depuis et après LUNDI le VINGT et UN de JANVIER courant, jusqu'à ce que toutes les dites listes des votants soient réglées; et que la révision des listes se fera dans l'ordre suivant, savoir:

- Le Bureau révisera: Les listes des QUARTIERS EST, CENTRE et OUEST, LUNDI le 21 janvier courant.
- La liste du QUARTIER STE-ANNE, MARDI le 22 janvier courant.
- La liste du QUARTIER ST-ANTOINE, MERCREDI, le 23 janvier courant.
- La liste du QUARTIER ST-LAURENT, JEUDI, le 24 janvier courant.
- La liste du QUARTIER ST-LOUIS, VENDREDI, le 25 janvier courant.
- La liste du QUARTIER ST-JACQUES, SAMEDI, le 26 janvier courant.
- La liste du QUARTIER STE-MARIE, LUNDI, le 27 janvier courant.

Et toutes personnes qui ont demandé à faire ajouter leurs noms à quelques-unes des dites, ou qui ont objecté aux noms maintenus sur aucune des dites listes, et demandés à les en faire rayés, ou ont présenté des objections, se présenteront devant le dit Bureau aux jours ci-dessus mentionnés, pendant lesquels les listes auxquelles elles sont intéressées, seront révisées.

(Par ordre.)

CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité, Bureau de Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 2 Jan. 1861.

#### Corporation de Montreal.

#### DEPARTEMENT DES CHEMINS

#### DEPOTS DES FUMIERS.

### AVIS

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ, qu'il sera permis de déposer les FUMIERS, &c., aux endroits suivants, savoir: Sur le Lot de M. Hughes, Chemin Papineau, au sud de la Rue St. Louis; Sur la Rue St. Laurent, au-delà de la Barrière de Péage, sur le lot appartenant à M. Ozaire; Sur la Rue St. Joseph, au-delà de la Barrière de Péage, sur le lot de M. Bradie.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 27 décembre 1860.

#### Propriété de Prix à Vendre.

Une propriété à trois étages, érigée dans l'ancien village de Beauport, coin des Rues St. Laurent et Richer, consistant en un terrain de trente-deux pieds de long, dont le pignon sert de coupe feu entre les maisons en bois, aussi beaucoup d'arbres, remises, jeux de billards, &c. &c. &c. les deux quais pour les vaisseaux se trouvent situés sur le devant de cette propriété, au nord de la Rue St. Denis, tout près de la porte de cette dite propriété.

CHS. RAPIN, Beauharnois, 12 janvier.

### AVIS

Je Soussigné, fais défense à qui que ce soit, d'avancer en mon nom aucune effets, marchandises, &c., sans un écrit signé de ma main.

CHS. RAPIN, Beauharnois, 12 janvier 1861.

#### AVIS

ON demande DEUX COMMISSAIRES bien expérimentés pour un magasin d'Épicerie en Détail. Ceux qui peuvent être bien recommandés, seuls devront faire application; on préférera ceux qui parlent les deux langues. S'adresser, soir 6, Bureau de Poste, Montréal.

Montréal, 10 janv.—m

#### NOUVEAU

#### Magasin de Pianos,

#### SCHUETZ & LUDOLF,

#### NUNS & CLARK,

#### J. P. CRAIG,

#### RUE NOTRE-DAME,

#### MONTREAL.

Echanges, Réparations et Accords de Pianos, 18 sept.

#### P. H. CARPENTIER,

#### NOTAIRE,

transporté son domicile au No. 93, de la rue Sanguin.

Montréal, 7 oct.

### CORBILLARDS.

LE Soussigné informe les Citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON et qu'il continuera de mettre au service du public à des prix raisonnables.

Le magasin qu'il a acheté, pour lequel M. Cusson chargeait \$12, sera loué maintenant \$8. ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE CÉRUEILS.

GEORGE GROVES, No. 15, Petite Rue St. Joseph, Montréal, 15 déc.

### POUR LES FÊTES!

### CHEZ M. DALTON'S.

Un assortiment général de Bijoux!

Un assortiment général de livres pour Pré-sets!

Un assortiment général d'Articles de Fantaisie!

Un assortiment général de Papeteries!

Un assortiment général de Peintures!

Un assortiment général de Ciseaux, Cutters, Peignes de Bois, &c., &c., &c.

Un assortiment général de Journaux, nouvelles Magazines, Bibles, Livres de Guerre, Livres d'École, Almanacs, Cornets, Livres de Chansons, &c., &c., &c.

Le tout à tres-bas Prix.

Une magnifique gravure du Prince de Galles seulement 25 cents.

COIN DES RUES CRAIG & ST. LAURENT 18 Déc.—m

### SAMUEL HOLMES,

No. 125, RUE ST. PAUL,

### Ouvrier en Ferblanc et Zinc.

FOURNAISÉS construits d'après le plus sûr et le meilleur plan de ventilation qui ait été inventé jusqu'à présent.

Plombages, appareils de Gaz, &c., par les ouvriers les plus compétents et spécialement signalés à l'attention des personnes qui auraient besoin de ces objets.

Tous ordres seront ponctuellement exécutés.

S. HOLMES, 21 décembre, 1860.—a

### Académie Commerciale Catholique de Montreal,

No. 19, RUE COTÉ, No. 19.

On donne dans cette Institution une Éducation Commerciale des plus complètes, en Français et en Anglais. On y enseigne aussi le dessin linéaire et le dessin au crayon.

A partir du mois de janvier, il y aura étude à l'École, pour tous les Éléves qui apprennent la Grammaire; le matin, de huit à neuf heures; et le soir, de quatre à cinq heures; du reste, le règlement sera le même.

Nous espérons que les parents sauront apprécier les efforts que nous faisons pour créer une Institution éminemment nationale et catholique.

Pour les particularités, s'adresser au Principal, à l'École.

U. E. ARCHAMBAULT, Principal, Montréal, 28 Déc. 1860.—m

### WURTLE & HARRINGTON,

### INGÉNIEURS, ARCHITECTES ET ARPENTEURS,

46, Rue St. François-Xavier, Montréal.

ARTHUR WURTLE, T. W. HARRINGTON, 27 Messagerie de toute sorte, Plans, Estimations, Specifications, &c.—18 déc.—m

### DENIS & DESNOYERS,

### AVOCATS,

Rue St. Vincent, Bâtisse de M. Scarpino.

MR. DENIS suivra les Circons de YAU-DREUIL, SOULANGES et BEAUBARNOS.

MR. DESNOYERS suivra les Cours du District de TERREBONNE.

Montréal, 13 mars

### DEMENAGEMENT.

### TURGEON & MONAT

PRENNENT la liberté d'annoncer à leurs pratiques et au public en général, qu'ils THAS-GEORGE, d'ÉPIQUE, MAI prochain, L'ÉPIQUE MAGASIN, au No. 125, RUE ST. PAUL, est-à-dire occupé par M. Jérôme Grenier et qu'ils continueront d'y tenir un Assortiment de plus complète en Marchandises Sèches.

Enhardies faites dans les derniers goûts, avec des étoffes les plus nouvelles.

Il y a tendront, comme par le passé, un Assortiment très-étendu de toutes espèces de Chapeaux feutrés, en drap, Chapeaux de soie, de paille, &c., &c.

TURGEON & MONAT, Montréal, 19 avril 1860

### MAISON CANADIENNE.

### TURGEON, MONAT & CIE.

### III

PORTANT LE NOM MAISON CANADIENNE

### PAVILION TRICOLOR

CÔTE OUEST DE LA

### RUE NOTRE-DAME,

### DEUXIÈME PORTE

### DE PALAIS DE JUSTICE,

LES Soussignés annoncent avec plaisir à leurs nombreux pratiques, tant de la compagnie que de la ville, qu'ils continuent à tenir un très-grand Assortiment de MARCHANDISES SÈCHES.

Les derniers steamers leur ont apporté un Assortiment des plus belles étoffes pour Dames, et reçoivent par chaque steamer de la ligne canadienne, des Patrons de Robes des plus nouveaux et des derniers goûts.

L'assortiment de leur maison et les efforts qu'ils font pour rencontrer une part du patronage public, lui ont assuré la continuation et ils espèrent, comme par le passé, fournir à leurs pratiques tout ce que l'on peut trouver dans leur ligne de Commerce.

Manteaux d'Été en drap de toutes couleurs Mantilles et Polkas en soie Chapeaux pour Dames, de paille, toscan, soie et autres de derniers goûts.

Toutes commandes dans les articles de modes ci-haut mentionnés, exécutées sous le plus court délai et à des prix très-réduits.

—Aussi— Des Hardes faites pour hommes, de toutes descriptions et de plus complètes.

Toutes Marchandises en chiffres et un seul prix.

TURGEON, MONAT & CIE, Montréal, 19 avril

### FEUILLETON.

### LES PIRATES CHINOIS.

MA CAPTIVITÉ DANS LES MERS DE LA CHINE.

PAR FANNY LOVIOT.

### VOYAGE EN CALIFORNIE ET EN CHINE

### CHAPITRE VI.

Séquestration.—Le bon Chinois.— Une heure d'espérance.—Nouvelle flottille de jonques.—Dégagement.—Plus de vivres.—Proposition de fuite.—Refus de l'équipage.—Fureur du capitaine Roon.—Embarcation à la mer.—Désappointement.

(SUITE.)

Peu de temps après, on nous fit remonter sur le pont. Je jetai les yeux avec anxiété autour de moi pour voir si j'apercevrais encore notre navire; mais nous en étions déjà fort éloignés, il avait disparu. Parvenus à l'arrière, deux Chinois enlevèrent un panneau en bois de la dimension de deux pieds carrés, servant d'entrée à un petit réduit, dans lequel on nous enjoinct de descendre. Que l'on juge des tortures nouvelles qui nous étaient réservées: dans cet étroit espace, il nous était impossible de nous tenir debout; nous nous assimes, nos têtes touchaient au plafond; nous essayâmes de prendre une position meilleure en nous allongeant tout de notre long, à peine avions-nous de quoi étendre nos jambes. Le panneau étant ouvert, toute la lumière du jour entra, et nous voyions le ciel; une fois notre prison fermée (ce que l'on fit un instant après que nous y fûmes), nous n'avions de jour que par une lucarne de huit pouces carrés, qui donnait sur l'endroit où se mouvait le gouvernail; pas un souffle d'air n'y parvenait, à moins que l'on n'ouvrait la trappe, et ce soulagement semblait ne pas devoir nous être souvent accordé.

Je fis quelques questions à Than-Sing sur les projets de nos ennemis; il me dit qu'il ne fallait croire à aucune de leurs paroles; il fallait que le digne homme fût bien désespéré pour mettre aussi peu de précautions à me préparer à toutes les catastrophes que nous avions prises pour nous laisser mourir lentement par le manque d'air, d'eau et de vivres. Un frisson mortel me parcourut tout le corps. Il doit en être ainsi, me disais-je, lorsqu'on est cloué vivant dans un cercueil. J'étendis les bras et j'essayai de soulever de mes faibles mains ce panneau qui pesait sur nos têtes; mes efforts restèrent impuissants. Oh! alors, j'eus un véritable désespoir. Cette idée, qui me faisait endurer les tortures d'une horrible agonie et voir celle de mon compagnon, branlant à ma raison. Je voulais me briser la tête contre les parois de mon cachot; je voulais me débarrasser de cette vie maudite; la folie commençait à s'emparer de mon cerveau brûlant. En ce moment, deux mains pressèrent les miennes, c'étaient celles de Than-Sing; le malheureux me regardait avec des yeux baignés de larmes. Il m'exhortait, avec de douces paroles, au calme, à la résignation; je voyais, sur son visage, des pleurs couler lentement. Moi aussi j'eus pleurs en songeant que j'étais au pouvoir de ce peuple cruel qui exerce tout ce qui n'est pas lui. Nous passâmes ainsi deux heures; au bout de ce temps, le panneau qui fermait notre cellule fut enlevé comme par enchantement. Le grand jour nous frappa au visage, nous étions inondés des rayons du soleil. Après les tortures morales que je venais d'éprouver, je compris que c'était une épreuve à laquelle ces êtres dénaturés nous avaient soumis. Ils jouissaient, en ce moment, du mal qu'ils nous avaient fait; ils passaient leur visage par l'ouverture et riaient méchamment en nous regardant. Comme ils allaient refermer encore le panneau, Than-Sing leur supplia de le laisser entrouvert pour renouveler l'air; ils y consentirent et l'écartèrent de trois pouces, ce qui nous donna en même temps un peu de jour.

Vers le soir, on nous apporta un petit baquet qui contenait de l'eau pour que nous puissions nous laver les mains et le visage. Ma faiblesse était si grande que ma tête me semblait lourde à porter; aussi, mon premier mouvement fut la plus complète indifférence, mais l'effort de ces ablutions n'était pas sans motif. Une provision de riz, de poisson et de thé nous fut apportée. Le pauvre

Than-Sing rayonnait de plaisir. "Mangez, me dit-il, il ne faut pas que nous ayons l'air de les craindre." Ces mots me décidèrent. Je pris, avec une certaine émotion, ce peu de nourriture; mais mon estomac était tellement délabré qu'après de grands efforts, c'est à peine si j'avais pu manger une demi-coupe de riz, je bus du thé, et ce fut tout, quand il pouvait être huit heures. Un sabbat infernal se fit entendre; je me bouchai les oreilles. C'était l'instant de la prière. Il y a en Chine diverses religions, celle qui entraîne le plus de superstition, d'idolâtrie est le bouddhisme. La religion de Confucius est, dit-on, la plus sensée, aussi est-elle le culte des savants, des hommes éclairés. Les Chinois font leurs invocations à l'aide des émballes et des tam-tams. J'aurais pu tard occasion de parler de ces bizarres cérémonies.

La nuit étant tout à fait venue, les pirates firent monter Than-Sing sur le pont. Il vint quelques minutes après me dire que je pouvais y monter comme lui, pour prendre l'air. Nous étions alors mouillés dans une petite baie, non loin de terre. Plusieurs jonques étaient à l'ancre à peu de distance de la nôtre. On célébrait aussi la prière; le son des gongs, des tam-tams arrivait jusque dans nos cellules. Ce moment de liberté me fit du bien. Je reposai avec délices et amertume tout à la fois ma vue vers l'horizon; la mer était calme, et le ciel rempli d'étoiles les plus brillantes. J'aurais oublié les souffrances de ma captivité durant ce court instant où la nature bienfaisante semblait vouloir me consoler, si l'on m'eût fallu bientôt rentrer dans ma prison.

J'avais de longues heures pour penser à moi-même. Quelles n'étaient pas mes craintes en songeant que j'allais fermer les yeux au milieu de ces hommes sans loi! Je me sentais heureuse d'avoir un compagnon d'infortune auquel son âge présumé, dans ces heures d'affliction, un caractère tout paternel.

Quoique Than-Sing fût Chinois, j'avais pris confiance en lui, car sa constance était inébranlable; il cherchait à soutenir ma misère par des paroles de consolation. C'était pour moi un réel protecteur: "Tant qu'il sera à mes côtés, me disais-je, il éloignera peut-être les lâches tentatives de ces hommes sanguinaires; il saura, par sa persévérance, détourner leurs mauvaises intentions. Et puis, pense-je, si je suis délaissée de Dieu, je saurai bien trouver une nuit pour me jeter à la mer."

Telles étaient mes noires réflexions, lorsqu'on nous apporta de la lumière, c'est-à-dire une petite mèche enflammée dans un récipient rempli d'huile. Malgré la faible clarté qu'elle répandait, elle me permit d'inspecter les extrémités de ce petit cachot. J'avais à peine jeté les yeux autour de moi que je poussai un cri; je sentais mes jambes, mes coudes, je me pelotonnai enfin pour ne pas toucher les planches qui nous entouraient. Je voyais courir, le long des parois, de grosses araignées velues à longues pattes, d'innombrables espèces de cloportes, de monstres avec de grandes cornes, et jusqu'à des rats qui s'enfuyaient dans les coins en glissant sur mes jambes. Ces barbares, voyant ma répulsion, ma douleur, étaient dans la plus grande joie; ils se plaçaient à nous montrer, en les désignant du doigt, toutes ces bêtes immondes. Than-Sing, voyant ma répugnance, voulut éteindre la lumière, mais je l'en empêchai; j'aimais mieux voir ces animaux hideux, afin de pouvoir les repousser, plutôt que d'en sentir le contact au milieu d'une nuit profonde. Il me restait un monchoir; je m'enveloppai la tête et cachai mes mains sous mes vêtements en me tenant immobile.

Le lendemain matin, à l'approche du jour, toutes ces bêtes horribles avaient disparu. On vint bientôt nous apporter des vivres; d'abord, un petit baquet et de l'eau pour nous laver le visage et les mains, c'est une coutume chez les Chinois de ne toucher à la nourriture qu'après s'être lavé à l'ablution. Notre repas se composait, comme la veille, de poisson, de riz et de thé; il me fit voir, cette fois, comment il fallait se servir des ustensiles qui remplacent la cuillère et la fourchette, et dont les Chinois se servent avec une dextérité toute particulière. Ce sont de petites baguettes longues d'un pied et de la grosseur d'un crayon; on en tient deux ensemble vers le milieu, avec le bout des doigts, comme si l'on voulait fêrer, et c'est avec les extrémités opposées à la main qu'on saisit les aliments pour les porter à la bouche. J'éprouvais alors une telle difficulté à faire usage de ces petites baguettes, malgré tout ce que j'efferçai de me démontrer Than-Sing pour m'en servir, et que je renonçai à leur usage et employai mes doigts seuls pour manger.

Des pirates vinrent, comme le jour précédent, se pencher au-dessus de notre cellule pour nous considérer à leur aise. Il se montraient les uns aux autres nos tristes personnes, et

par moment, il s'élevait de leur groupe de grands éclats de rire; un de ces misérables se pencha plus que les autres, et, nous regardant en riant d'un air sardonique, il désigna la place du marchand chinois et la mienne, en simulant, avec les bras, les gestes de deux personnes qui s'embrassaient. A cette lâche insulte, un mal poignant me saisit au cœur; l'idée d'un danger honteux m'apparut et me fit monter le rouge au visage. Je laissai couler mes larmes en abondance; mon chagrin était profond: à quoi n'étais-je pas exposée! Le capitaine pirate apparut en ce moment; je ne sais s'il fut touché de mon affliction, mais il fit fermer le panneau. Par un hasard des plus singuliers, ce chef, contrairement à ses compagnons de brigandage, avait quelque chose d'allable dans la physionomie, et je dois avouer que, chaque fois que je l'envisageais, je ne me sentais saisie d'aucun mauvais pressentiment. Il était d'un laidour originale, si l'on peut dire: son visage était long et grêlé; il avait les pommettes saillantes, un nez retroussé avec de larges narines, des sourcils épais, une grande bouche et de très-grands yeux noirs; lorsque son regard se fixait il s'arrêtait lentement et semblait toujours exprimer une douce pensée, comme s'il eût toujours exprimé une douce pensée. Comme tous les Chinois, il était rasé jusqu'au sommet de la tête, il avait une épaisse et longue natte de cheveux qu'il portait parfois, à la mode des sauvages, en chignon noué et retroussé, ou bien enroulée en forme de couronne, ou tombante jusqu'aux talons; chaque coiffure lui donnait une physionomie différente, mais ces diverses expressions lui étaient toujours favorables.

Or, l'apparente modération qu'il montra dans cette circonstance me fit espérer pour l'avenir.

Than-Sing, en cherchant à apaiser mes craintes, me fit part de toutes les questions que ces misérables lui avaient adressées. Ces mandats, pour s'amuser à ses dépens, lui avaient demandé combien il avait de femmes. La religion permet aux Chinois la polygamie, mais ils n'en abusent pas comme les mahométans. Les grands dignitaires en ont, dit-on, jusqu'à dix ou douze. Seulement dans les corps mixtes de la société, pour le négociant, par exemple, il en est à peu près de même. Le Chinois, en s'établissant, prend une femme; si sa maison vient-elle à prospérer, qu'il en en prend deux, trois et plus; c'est pour lui un signe de richesse. La première a un droit plus légitime que les autres, et ne peut être répudiée; elle le titre de mère pour tous les enfants qui surviennent des femmes supplémentaires, des petites femmes, comme le désignent les Chinois maris. Ces dernières donnent à leurs nouveaux-nés des soins maternels mais domestiques tout à fait, car ils doivent le respect et l'obéissance à la première épouse. Les pauvres n'en ont qu'une. Pour en revenir à mon ami Than-Sing, ils lui disaient donc avec raillerie, que si l'on n'offrait pas de nous une forte rançon, ils feraient de lui un pirate, et de moi la femme de l'an d'eux.

Cette horrible suggestion de nouveau pour moi un sujet de désolation; mais le pauvre marchand chercha encore à me consoler, en me faisant observer que tout ce qu'ils lui avaient dit n'avait été qu'une feinte pour le faire parler, attendu que les hommes de sa nation ne pouvaient prendre femme que parmi celles de son pays. "Ainsi, avez-vous, ajouta-t-il, lorsque vous m'adresserez la parole de ne pas porter la main sur moi, car ils pourraient le remarquer et me faire un mauvais parti, voyant dans cette formalité une violation de cet usage." Ces derniers mots me rassurèrent, et mes appréhensions précédentes se dissipèrent peu à peu. Il avait aussi répondu à toutes les instances pour connaître sa position, qu'il n'était qu'un pauvre homme allant chercher fortune en Californie, et qu'il avait obtenu un passage à bon marché à bord du *Caldora*, avec les matelots. Il s'était bien gardé de lui laisser voir qu'il avait de l'aisance, de peur qu'on ne le sommât à quelques tortures et qu'on élevât de beaucoup le chiffre de sa rançon; car il n'est pas d'atrocités que ces écumiers de mer ne puissent commettre pour satisfaire leur cupidité. Et les habitudes de ces pirates lui étaient trop connues pour qu'il ne craignît pas à chaque instant pour notre existence. Cet estimable Chinois me parla ensuite de sa famille; il habitait Canton, il n'avait qu'une femme, me disait-il, et trois filles, une de huit, dix-huit et vingt-cinq ans. L'aînée était mariée. Il paraissait les aimer tendrement, car il versait d'abondantes larmes à leur souvenir; il conservait peu d'espoir de les revoir un jour; je dois même dire que mon compagnon d'infortune ne croyait aucunement à notre délivrance. Toutes les fois que je le questionnais sur les meurs de pirates, il me répondait toujours qu'ils aimaient à couper des têtes.

Il me serait impossible, M. le maréchal, de vous dire la magnificence des constructions

### Nouvelles Etrangères.

#### NOUVELLES DE CHINE.

Le *Monitor* publie le document suivant: Le général commandant en chef les corps français d'opérations en Chine à S. Exc. le maréchal ministre de la Guerre. Quartier général devant Péking, le 22 octobre 1860.

Monsieur le maréchal, J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui, à tête reposée, et d'une manière plus complète, le récit des derniers événements que je vous ai fait connaître très-succinctement par ma lettre du 8 octobre courant.

Ainsi que je l'annonçais à Votre Excellence par ma lettre datée du 3, de Paly-kyah, l'armée a quitté cette position le 5 pour se porter sur Péking. J'avais laissé à Paly-kyah, pour assurer mes communications avec le Pehlo, trois compagnies en bonne position de défense, avec l'ambulance et une partie de l'administration, et je n'étais pas en route avec le surplus de l'expédition et une ambulance légère et cinq jours de vivres.

De suis allé assiéger mon camp, le même jour, dans un grand village à 3 lieues en avant de Paly-kyah, direction de Péking, dont je n'étais plus qu'à 6,000 mètres environ; de mon camp, on découvrait parfaitement la ville, ainsi que je l'avais déjà su par une grande reconnaissance que j'avais fait faire la veille. Quelques cavaliers tartares étaient en vue de mes avant-postes, mais ils n'approchèrent pas.

Le 6 au matin, nous reprîmes, le général anglais et moi, notre marche sur Péking, après nous être formés sur deux colonnes, chacune, en les pays est très-ouvert et traversé dans tous les sens par des routes dont quelques-unes sont carrossables et d'autres aboutissent à des impasses; je n'ai jamais vu de pays plus difficile pour des colonnes marchant avec de grosse artillerie.

Après deux heures d'une marche assez pénible, nous arrivâmes à 2,000 mètres de l'angle nord-est de Péking; nous fîmes la grande halte et nous lançâmes des reconnaissances dans plusieurs directions autour de la ville.

Des Chinois interrogés nous dirent qu'il existait vers la direction ouest de la ville, qu'à un mur de 7,000 mètres de ce côté, un grand camp tartare de 10,000 hommes. Nous nous mîmes en marche immédiatement sur le camp dont nous aperçevions le parapet en terre; nous marchâmes à la même hauteur avec le général anglais; il devrait attaquer la droite et moi la gauche. La colonne Collineau devait tourner la gauche du camp, les Anglais tourner la droite, et le général Jamain attaquer le front; le camp a été évacué dans la nuit.

Le général Grant ne fit alors prévenir que ses espions l'informant que l'armée tartare s'était retirée à Yuan-ming-yuen, magnifique résidence impériale, à un mille et demi du point où nous étions, et il me proposait de marcher contre elle; l'heure était peu avancée, les troupes n'étaient pas fatiguées, elles étaient pleines d'ardeur; un mille et demi dans ces conditions devait être promptement franchi.

Après une marche assez longue et difficile, nous

nombreuses qui se succèdent sur une étendue de quatre lieues, et qu'on appelle palais d'été de l'empereur; succession de pagodes renfermant toutes des idoles d'or et d'argent ou de bronze d'une dimension gigantesque. Ainsi, un seul dieu en bronze, un Bouddha, a une hauteur d'environ 70 pieds, et tous le reste est à l'avant; jardins, lacs et objets curieux entassés depuis des siècles dans des bâtiments en maçonnerie blanche couverts de tuiles d'olives, vermes et de toutes couleurs; ajoutez à cela des points de vue d'une campagne admirable, et Votre Excellence n'aura qu'une faible idée de ce que nous avons vu.

Dans chacune des pagodes il existe, non pas des objets, mais des magasins de toute espèce. Pour ne vous parler que d'un seul fait, il existe tant de soieries du tissé le plus fin, que nous avons fait emballer avec des pièces de soie tous les objets que je fais expédier à Sa Majesté.

Il faudrait un volume pour décrire tout ce que j'ai vu; non plus grand regret, c'est de n'avoir pas dans l'expédition un photographe pour reproduire aux yeux de l'empereur ce que la parole est impuissante à exprimer.

Après quarante-huit heures de séjour à Yuen-nings-yuen, je songeai à rejoindre l'armée anglaise devant Pékin; mais avant de quitter le palais impérial, je constatai que les effets de plusieurs de nos malheureux prisonniers, par suite de la trahison du 18 septembre, étaient placés dans une des maisons qui avoisinent l'habitation de l'empereur.

Aujourd'hui, 15 octobre, que je continue cette lettre commencée le 12, il ne m'est plus permis d'avoir des doutes: MM. le colonel Foulton Grandchamps, Dubut, sous-intendant militaire, Ador, comptable, ainsi que quatre de nos soldats, sont morts, trois autres s'ils ont été tués de suite, car il est impossible de se faire une idée des tortures barbares que quelques prisonniers ont subies avant de mourir.

Tout cela se passait pendant que je faisais recueillir et soigner dans nos ambulances les prisonniers tartares aussi bien que nos blessés.

Devant Pékin, 17 oct. 1860. Après avoir parcouru 4 kilomètres environ de Pékin, j'ai adressé, de concert avec le général anglais, au prince Kong, une note concluant à l'occupation d'une des portes de la ville par nos troupes. Nous avions fait établir des batteries de siège à 60 mètres des murailles; le prince a immédiatement donné l'ordre d'ouvrir la porte vis-à-vis le camp français. Cette porte a été occupée par un bataillon de chacune des deux armées.

Je me suis rendu sur le rempart, qui a une largeur de 17 mètres; il était armé de pièces d'un très-fort calibre et d'un très-beau bronze; toutes les mesures de précaution ont été prises pour assurer notre position, mais la population paraît beaucoup plus curieuse qu'hostile.

J'ai fait rapprocher mon camp et placé des hommes dans les ensembles abandonnés par les Tartares. Les montagnards qui nous avoisinent sont couverts de neige et le vent du nord souffle avec une grande violence; ces signes précurseurs de plus mauvais temps m'ont fait prendre la ferme résolution de ne pas prolonger mon séjour ici au-delà des premiers jours de novembre.

18 octobre. Au moment où j'allais reprendre ce rapide récit, bien souvent interrompu, j'ai reçu trois nouveaux cercueils contenant les corps de M. l'intendant Dulot et de deux de nos soldats; il ne reste plus que l'abbé Duluc, mais il ne m'est plus possible de douter de sa mort.

En résumé, sur 26 prisonniers anglais, 13 sont morts et 13 sont restés; sur 13 prisonniers français, 7 sont morts et 6 sont restés.

Hier, 17 octobre, a eu lieu dans la chapelle russe l'inhumation des anglais victimes du guet-apens du 18 septembre; nous avons assisté à cette triste cérémonie. Aujourd'hui, j'ai profité de l'occasion de l'enterrement de nos compatriotes pour faire venir de Pékin chez moi deux mandarins d'un grade élevé, pour leur dire que je savais leur respect pour les morts et que je désirais faire enterrement des restes de nos prisonniers dans l'ancien cimetière français que l'empereur Kang-hi avait autorisé à accorder aux missionnaires catholiques; ils m'ont affirmé que rien n'était plus convenable et qu'ils allaient prendre immédiatement des dispositions en conséquence.

Recevez, etc.

Le général de division commandant en chef, DE MONTAUBAN.

A la suite de ce rapport, le *Monteur* publie un édit en date du 20 septembre, où l'empereur de la Chine dénonce la conduite des *barbares* à ses sujets; une lettre du prince Kong au baron Gros, pour demander la paix; la réponse de notre envoyé extraordinaire; la proclamation adressée par le général de division commandant en chef de Pékin pour leur faire connaître nos conditions. Aucune de ces pièces n'offre assez d'importance pour être reproduites.

A. DELAHAYE, Paris, 24 Janvier.

Dans sa réponse du 1er janvier au corps diplomatique, l'empereur a dit: "J'envisage l'avenir avec confiance, persuadé que l'entente amicale des grandes puissances assurera la maintien de la paix, qui est le but de tous mes desirs."

Nous aimions à partager cette confiance. Mais de Naples à l'Orient, de Venise à la Hongrie, de Turin à la Pologne, que d'éléments de conflagration, de lutte et de guerre dans le monde! La Turquie s'écroule, les Etats-Unis se divisent et tous les gouvernements ne sont occupés qu'à des armements formidables. L'entente plus ou moins amicale des grandes puissances suffit-elle pour conjurer tant de crises imminentes? Nous le désirons plus que nous ne l'espérons.

Le 2 janvier, à minuit 40 minutes, est mort à Sans-Souci le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, entouré du prince-électeur et des princes de la famille royale.

Malgré toutes les assertions contraires, la flotte française est toujours devant Gaète.

L'évacuation est presque en permanence à Naples; l'agitation s'accroît de jour en jour en Sicile et s'étend dans les Marches, en un mot, l'anarchie envahit toute l'Italie, dont voici les dernières nouvelles venues par Marseille, en date du 1er janvier.

"Une lettre de Gaète du 29 annonce que le bruit du départ de la reine à Rome est faux. Elle visite les hôpitaux. Une cinquième batterie pontonnaise va bientôt fonctionner. Les Napolitains achèvent de rayer leurs canons. Le roi a offert de congédier les officiers qui le demandaient avant le 31, signalé comme terme définitif.

"L'ordre est arrivé à Toulon d'expédier un mois de vivres à l'escadre de Gaète par l'Argée.

"D'après les nouvelles de Naples du 29, on procède à l'organisation de la garde mobile dans toutes les provinces. Les bataillons sont formés avec des volontaires et complétés par des gardes nationaux âgés de moins de 35 ans. L'engagement est limité à quarante jours. Le prince Carignan doit remplacer, dit-on, M. Farini, avec M. Rattazzi pour auxiliaire. Une émeute a eu lieu à Naples contre l'archevêché. Les projets d'émeute politique sont paralysés par la division des partis.

"L'agitation en Sicile va croissant; elle semble en partie résulter des négociations avec Gaète. Une députation était allée demander des garanties au roi François II, qui aurait offert une bienvenue sous le prince son frère et de plus un parlement.

"Dans les Marches, le tirage au sort aurait été le prétexte de manifestations; plusieurs municipalités auraient, en outre, donné leur démission à cause des impôts; cependant, on ne signale à cette occasion aucune émeute.

Au milieu d'aussi graves circonstances, la cour de Turin songe à l'impérieuse nécessité de réunir au plutôt le parlement italien, et vient de convoquer les électeurs pour le 26 janvier.

L'Autriche paraît craindre une prochaine tentative de débarquement des garibaldiens. Dans la prévision de ce danger, dit une dépêche de Trieste, on fortifie les points de Sutrinco, Spizza et Klet jusqu'à la mer.

"La Gazette de Vienne annonce que l'empereur a fait venir en sa présence le comte Teleki et lui a accordé la cessation des poursuites intentées contre lui et sa mise en liberté. Le comte Teleki a promis d'interrompre toute relation avec l'étranger, de ne pas dépasser les frontières de l'empire et de se soumettre de toute participation aux affaires publiques.

D'après une dépêche, les chefs des progressistes hongrois, MM. Deak et Czóvics ont été reçus en audience pendant une heure par l'empereur d'Autriche, et ont eu un autre des conférences avec MM. Schmerling et Vay. On assure que, par des raisons locales, la diète s'ouvrira à Bude et non à Pesth.

"Le *Wanderer* contient dans son numéro de dimanche une correspondance de Prague annonçant que des piécaris bohémien ont été apposés à tous les coins de rue de cette ville. On y invite instamment les Tchèques à se tenir tranquilles provisoirement, le moment opportun n'étant pas encore arrivé; on leur dit d'avoir les yeux sur la Hongrie, le jour désiré étant proche.

La Dalmatie, dit la *Gazette d'Angleterre*, qui était, il y a quelques mois la province la plus tranquille de la monarchie, vient d'être entraînée dans ce mouvement général. Les villes italiennes de la Dalmatie veulent pas de l'annexion à la Croatie à aucun prix, et le général Manula, gouverneur, ayant dit dernièrement au conseil municipal de Zara qu'il nommerait dix députés qui iraient à se rendre le 10 janvier à Agrum, le conseil municipal répondit qu'il ne les considérerait jamais comme les représentants du pays. Il est vrai que cette république contre l'annexion ne se manifeste que dans les villes italiennes qui ne comptent ensemble que 15,000 âmes, tandis que la population slave des campagnes est de 350,000 habitants.

Le gouvernement de Vienne essaie de procéder à l'organisation de la Transylvanie. Suivant une correspondance adressée de Francfort à *L'Agence Havas* l'agitation qu'on remarque aujourd'hui en Allemagne rappelle celle qui précéda les événements de 1848. Partout on veut substituer à la diète de Francfort une représentation populaire de toute la patrie allemande. Les chefs de l'Association nationale lèvent la tête, se sentant maintenant assez forts pour agir.

Les inondations ont fait en Espagne de grands désastres; trente points ont été envahis, et les campagnes ont beaucoup souffert.

Tous les journaux anglais continuent à signaler l'épouvantable misère des ouvriers de Coventry.

La banque d'Angleterre a élevé son compte de 5 à 6 9/10.

Déjà commencent l'immigration des populations chrétiennes de la Turquie. Des lettres de Mostar annoncent que trois communes turques qui continuent les possessions autrichiennes, Piva, Drobjet et Banjami se sont soulevées et données au Montenegro.

On mande d'Odessa que malgré les tentatives de la mer Noire, les Tartares de Crimée continuent à émigrer. La Porte vient de leur assigner des territoires dans la province de Salonique et près de Tripoli.

D'après un journal les vapeurs turcs seraient transportés à eux seuls 60,000 Tartares dans le courant de l'été. Ces émigrants ont les premiers voyagé sur les chemins de fer; une partie d'entre eux, en effet, ont été transportés sur le chemin de Kustendish avant qu'il fût livré au public.

Un cousin d'Abd-el-Kader, venant de Beyrouth, a débarqué le 27 décembre à Marseille. Il est porteur, dit le *Days*, d'une lettre de l'émir à l'empereur Napoléon, ayant pour objet le désarmement des Arabes que voudraient opérer les autorités turques en Syrie, contrairement à la résolution bien connue d'Abd-el-Kader.

Nous troupons tout complètement évacué Pékin et se sont partagés en deux corps dont le premier est resté à Tien-tsin où il doit hiverner, et dont le second s'est embarqué le 15 novembre pour Sanghaï.

Tandis que quelques détachements seraient déjà de retour à Toulon sur le transport mixte la *Scio*, la frégate à vapeur l'*Ulys* porte des approvisionnements destinés au corps expéditionnaire. "Elle a en outre à son bord des lazarettes qui se rendent à la maison des missions de Pékin, et des secours de Saint-Vincent de Paul qui vont également en Chine pour donner des soins à nos malades et à nos blessés."

L'infanterie de marine qui forme la garnison de Sanghaï doit être dirigée sur Saigon. Nos troupes en Chine ont produit une grande sensation sur le gouvernement américain, qui a fait rétrograder son armée; et l'on pense que le but de l'expédition en Cochinchine sera atteint sans nouvelle effusion de sang.

Nana-Sahib, l'implacable ennemi des Anglais dans l'Inde, dont on a tant de fois annoncé la mort, est dans le Thibet, près la frontière du Népal, avec 4,000 hommes, quelques canons et de grandes ressources en argent. Les conquérants, dévastateurs de l'Inde, qui ont eu affaire leur domination en mitraillant les hommes attachés à la bouche de leurs canons, commencent à écouter le bruit sourd et lointain d'une insurrection qui fonde, et épient à la frontière les actes de Nana-Sahib.

A. PILLET.

Toute communication que l'on nous fera parvenir par la Poste, non affranchie, sera refusée.

LA MINERVE.

Judi matin 24 Janvier 1861

Aux Commissaires du Recensement.

Les Commissaires du Recensement doivent remplir d'eux-mêmes la lacune qui a été laissée sur le blanc de récluse, relativement à l'origine de chaque citoyen. C'est le désir du Bureau des Statistiques qu'ils le fassent. Ils se presseront inutilement d'envoyer leur rapport au Bureau. Par la loi, les Enumérateurs ne sont pas tenus de livrer leurs données avant le 15 février aux Commissaires du Recensement. Nous faisons appel au patriotisme de ces derniers, pour qu'ils ne négligent pas une partie aussi importante de leurs devoirs. D'ailleurs, ils ne peuvent se refuser de se conformer au vœu de la loi, qui exige impérieusement que les origines canadienne, française, irlandaise, anglaise, écossaise, américaine et autres soient soigneusement mentionnées.

Nos politiques les plus sages, nos compatriotes les plus distingués se sont demandés bien souvent quelles étaient les causes de l'émigration des Canadiens-Français aux Etats-Unis. Nos lecteurs ont pu apprécier le résultat de leurs recherches et de leur investigation. Nous avons raison de croire que le problème n'était pas encore résolu, car le Rédacteur du *Commercial Advertiser* n'avait pas formulé son opinion. Dans son numéro du 18 janvier, il élève la voix pour signaler aux Canadiens-Français les dangers auxquels les exposent les imprudents amis de la Colonisation. La discussion le conduit naturellement à rechercher impartialement et consciencieusement les raisons qui ont poussé nos compatriotes à quitter leur pays pour tenter la fortune sur le sol américain.

La fondation d'une Société de Colonisation est le prétexte de ce travail intéressant. Pourquoi ces associations, se demande naïvement notre digne confrère, lorsqu'il est certain, indubitable, que l'influence morale, politique ou religieuse des Canadiens-Français ne peut qu'enlever la prospérité et le progrès de notre patrie? Cette assertion prend toutes les proportions d'un axiome, aux yeux du *Commercial Advertiser*, car il ne daigne pas même l'appuyer sur les faits consignés dans l'histoire, sur quelques observations philosophiques, sur l'examen de notre condition sociale en Canada.

De la note confrère passe à la question de l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis.

Pourquoi le Canadien-Français s'éloigne-t-il de son pays natal, pour aller chercher le bonheur et la fortune à l'étranger?

"Les causes de cette émigration sont les dures foyers, les exactions et la domination des prêtres; voilà ce qui dépeuple les paroisses Canadiennes-Françaises; la jeunesse est entraînée vers les Etats-Unis, parce que la terre dominée n'existe pas."

"Nous avons dit que l'habitant est un homme pauvre et frugal, qu'il ne peut rien mettre de côté sur ses revenus annuels, et qu'en conséquence il ne voit de mauvais œil toute demande d'argent dont le paiement diminue le peu de confort dont il jouit. Souvent sa récolte est trop faible pour pourvoir à ses besoins, et la dure rigueur moderne parque en diminue encore la quantité. La mort d'un parent devient encore plus triste en considération des dépenses exorbitantes qu'elle entraîne pour la sépulture du corps et de la *service de l'âme*; les honneurs du curé troublent la joie d'un mariage, et l'espérance du baptême est obscurcie par une nouvelle demande d'argent. Aujourd'hui son petit trésor est diminué par les dimes, demain par les demandes de la fabrique, le jour suivant il est épuisé par les frais d'un service chanté par le prêtre aux dépens des vivants pour le bien des morts. Mais son guide spirituel ne se contente point de prendre possession de sa bourse, il tend son autorité sur les choses temporelles, le dirige en politique, commande ses votes, et le traite en tout point comme un enfant, mais un enfant qui paie toutes les demandes de l'Eglise."

"Mais une éducation plus large répandue parmi le peuple, la connaissance des autres systèmes et des autres pays qu'il existe un ordre de choses différent, exécutent le mouvement populaire contre ces impôts toujours croissants; ce mouvement portera ses fruits. La jeunesse résout de se soustraire à la condition de ses pères; à la première occasion favorable, elle s'éloigne du sol natal pour aller vivre dans un pays où le clergé n'a aucun droit sur les produits, et où le grand nombre de croyants religieux empêche les exactions, et modère les prétentions de leurs ministres."

Nous ne répondrons point à ce libelle infâme par un parallèle entre le clergé catholique et le clergé protestant; ces discussions sont toujours dangereuses dans un pays comme le nôtre, où deux races d'origine et de religion différentes sont forcées de vivre côte à côte et dans des relations quotidiennes. Nous sommes indignés de l'impudence d'un écrivain qui ose imprimer de tels articles dans un journal dont la circulation s'étend au milieu de notre population, et dans lequel la ville de Montréal; mais nous aimons à croire que les opinions de cette feuille ne sont nullement partagées par la majorité de nos compatriotes d'origine britannique.

Cet article est écrit sous passion, sans entrainement; on serait tenté de croire que l'auteur ne fait que rapporter des faits bien connus du public. Par une tactique vraiment diabolique, le Rédacteur du *Commercial Advertiser* voudrait persuader à ses lecteurs que les colonies et

les mensonges contenus dans ce libelle sont corroborés par une expérience journalière des hommes et des choses dans ce pays. Il faut avoir perdu tout sentiment de générosité, de justice et de noblesse pour lancer l'insulte à la face d'un corps infiniment respectable d'hommes vertueux, charitables, remplis d'humilité et d'abnégation, d'hommes enfin dont le dévouement à leur patrie et à leurs frères est presque sans exemple dans les annales de l'histoire. A qui destinez-vous donc ces boures monstres enfantes dans votre cerveau malade? A vos compatriotes? Certes, vous les traitez cavalièrement, si vous les jugez assez stupides pour croire à de telles sottises.

Les catholiques assez malheureux pour désirer l'abaissement et la misère de notre digne clergé demandent, sans doute, l'abolition des dimes; mais croyez-vous qu'ils sont nombreux dans le Bas-Canada? Détrompez-vous; nos compatriotes ont eu la sagesse de repousser comme pernicieuses ces idées préconçues par une école formée de jeunes fâts, de démocrates exaltés, de médiocrités politiques et d'enfants perdus de la philosophie voltairienne. Ils ont compris l'influence du prêtre dans la société; la noblesse et la sublimité de ses fonctions; ils se sont demandés ce qu'ils gagneraient à ruiner cette influence, à détruire le respect et la vénération qui entourent son caractère sacré; car ils avaient pénétré les motifs qui faisaient agir les prédicateurs de l'évangile démocratique; ils avaient découvert à quels résultats entraînerait l'adhésion à leur doctrine.

Bien loin de redouter et de fuir la présence du curé, les Canadiens-Français la recherchent avec empressement. Tous les jours, les habitants des nouvelles paroisses frigidées dans les Townships font les plus grands sacrifices afin d'obtenir de leur Evêque qu'il leur accorde un curé pour vivre au milieu d'eux. On ne peut espérer quelques succès dans la colonisation de nos terres incultes, sans songer à placer un prêtre catholique dans chaque nouvelle localité.

Notre peuple est religieux; il lui faut au milieu de ses travaux et de ses soucis, les secours d'une religion divine, partant la compagnie du prêtre. C'est un des traits prédominants de notre caractère national; c'est aussi notre gloire et notre consolation dans les débâtes et les afflictions d'une existence balotée au vent de tant d'adversité et de persécution. Comment avez-vous pu le méconnaître, vous, citoyen de Montréal, qui vivez au milieu de nous; vous qui devriez connaître les hommes qui habitent votre patrie, qui vous vantez de résoudre les problèmes de l'économie de la société en Canada! Est-ce ignorance; est-ce fanatisme; est-ce préjugé de race? Mais ces injures gratuites lancées à la figure de notre clergé, ont-elles un but, un motif, une raison d'être? A nos yeux, ces mensonges et ces insultes grossières ne produisent qu'un résultat infiniment déplorable: celui de créer des sentiments de colère, de raviver une haine prête à s'éteindre, de grossir des difficultés que le temps, la bienveillance, une confiance mutuelle pourraient seuls apaiser.

Nous pourrions établir une comparaison entre les dépenses relatives aux mariages et aux sépultures chez les catholiques et les protestants, mais cette matière n'est point du ressort du journaliste. Nous abandonnons la discussion de ces détails au Rédacteur du *Commercial Advertiser*; d'ailleurs, ce serait attacher assertions de cette feuille une importance qu'elles n'ont point dans la réalité.

Nous connaissons assez bien le cultivateur Canadien-Français pour protester en son nom contre ces perfides insinuations. L'habitant de nos campagnes n'a point cette bassesse de caractère, cet egoïsme méprisable que vous lui attribuez; élevé au sein du catholicisme, instruit de sa sublime doctrine, il remplit ses devoirs religieux avec cette paix de la conscience, cette joie du cœur qui dispensent l'homme à faire avec plaisir les sacrifices que Dieu lui demande sur cette terre. Jamais il n'a songé à s'expatrier pour des motifs d'intérêt aussi avilissants, aussi dégradants que ceux dont vous parlez dans votre article.

S'il était mu par de pareils motifs il n'aurait que faire de s'expatrier. Il lui suffirait d'abjurer le catholicisme. Le prosélytisme mercantile protestant ne le poursuit-il pas partout, la bible dans une main et les *tracés de nêres* dans l'autre? Et cependant vous n'hésitez pas sans connaître le mineur succès de la *French Canadian Missionary Society*. Dieu merci! les apostats sont rares parmi nous, et même, la plupart de ceux qui ont eu le malheur de renier la religion de leurs pères, ne tardent pas les uns par nécessité, à cause du mépris dont ils sont l'objet, les autres par l'action de la grâce, à demander avec une humble instance la faveur inappréciable de rentrer de nouveau dans le sein de l'Eglise.

Souffrances horribles d'un Missionnaire.

La religion catholique est une religion de charité et de dévouement; c'est elle qui a formé cette phalange de missionnaires infatigables qui, tous les jours, affrontent les dangers, les souffrances et les périls pour gagner des âmes à Jésus-Christ.

L'histoire des Missions Catholiques est remplie de traits sans nombre d'un courage et d'un héroïsme surhumains. Dernièrement encore, un exemple frappant de l'abnégation, de la charité et de la grandeur d'âme de nos missionnaires venait enrichir les

Annales glorieuses des missions de la Rivière Rouge. Un pauvre prêtre, perdu dans une sombre forêt, restait exposé pendant cinq jours et cinq nuits à toute la rigueur d'un vent terrible et d'un froid glacial, sans couverture, sans feu, sans autre nourriture que la chair de son cheval mort. Quelle situation effroyable! et pourtant, ces traits sont fréquents dans l'histoire de ces zélés propagateurs du catholicisme et de l'évangile. Ne cherchons point à traduire dans un langage terrestre les beaux sentiments qui inspirent chaque jour ces grands dévouements. Fille du Ciel, la vraie religion de Jésus-Christ possède seule le secret de cette charité divine. Que pourraient nos faibles louanges pour de tels sacrifices! Ah! nous nous prosternerons avec admiration devant ces grandes vertus enfantées par notre sainte religion! Nous admirons, nous prions, nous nous confondons dans l'humilité et le respect!

La lettre que nous reproduisons ci-dessous du *Freeman* de Toronto, contient des détails intéressants et touchants sur le malheur de ce pauvre missionnaire.

(Résidence Episcopale de St. Boniface, Rivière Rouge, 10 Déc. 1860.)

Très-Révérend Monsieur,

A la prière du Rcv. Père Lestane chargé d'administrer les affaires de ce diocèse en l'absence de l'évêque, occupé en ce moment à faire sa visite pastorale, je prends la liberté de vous adresser quelques lignes pour vous rendre compte de la position du Père Goiffou; ce prêtre infortuné, comme vous le savez sans doute, est le malheur de se geler les deux pieds, en revenant de St. Paul à Pembina. Plein du désir d'arriver au milieu du peuple confié à ses soins, dans le plus court délai possible, il abandonna ses compagnons après une journée de marche, et partit, seul, à cheval, pour arriver à Pembina, à la chute du jour. Arrivé à une distance de 10 ou 12 milles de chez lui, il fut surpris par une violente tempête de neige. Il perdit sa route, et s'enfonça dans un grand ravin où il s'enfonça. Malgré tous ses efforts, le cheval refusa d'avancer, et le second jour le pauvre missionnaire eut la douleur de le voir mourir. M. Goiffou vit alors toute l'horreur de sa situation, et la perspective d'une mort cruelle se présenta devant lui. Sans provisions aucune, exposé à toute la rigueur d'un vent glacé, enfoncé jusqu'aux genoux dans la neige et dans l'eau, sa position était sans espérance; alors, il essaya de tracer, sur un morceau de papier, ses dernières volontés. D'une manière ou d'une autre, il fallait apaiser une femme dévorante; il n'avait d'autres ressources que de manger la viande de son cheval mort. De la sorte il put conserver un souffle de vie pendant 5 jours; à la fin du cinquième, ses compagnons qui avaient continué leur chemin, compèrent à la distance d'un jet de pierre du pauvre prêtre.

Pendant cette nuit terrible, ils entendirent distinctement ses gémissements, mais ils crurent que c'étaient ceux d'un animal sauvage, et ils n'y firent point attention. Quand le jour parut, les eris continuèrent; on fit quelques recherches, et fort heureusement, on trouva l'infortuné. Ses souffrances l'avaient fait tomber dans le délire; il fit l'éloge de la chaire de cheval à ceux qui l'approchèrent et les invita à partager avec lui. Ses habits furent mis en pièces, sans qu'il eût été impossible de les lui ôter, tant la froidure lui avait durci. Dans l'intervalle, on avait fait connaître à Pembina la position de M. Goiffou; M. Joe Rollette se laissa de conduire à son infortuné pasteur une voiture convenable et commode. Il eût pour lui tous les égards et toute l'attention possibles; il le transporta à sa maison, et fit tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir les souffrances de M. Goiffou. Il était clair que le malade n'avait été de ses membres souffrants requerrait une attention immédiate; aussitôt que le Père Lestane eut appris ce qui était arrivé, il envoya promptement à Pembina une couple de médis chargés de ramener le prêtre infortuné. Nous comprenons encore mieux l'opportunité de cette démarche lorsque vous saurez qu'il n'y a point de médecin à Pembina, tandis qu'à St. Boniface il y a deux chirurgiens habiles, sans parler des bonnes Sœurs de Charité. Heureusement la neige, tombée récemment, avait rendu les chemins passables, et M. Goiffou arriva ici en aussi bon état qu'il était épuisé de l'espérer. En voyant ses pieds, les médecins déclarèrent qu'il fallait l'amputation, afin de sauver la vie du patient. L'opération eut lieu le lendemain; le Père Goiffou ayant été convaincu de la nécessité de cette mesure rigoureuse, y avait donné son consentement. On lui avait administré auparavant les derniers sacrements de l'Eglise. Heureusement les médecins parent le mettre sous l'influence du chloroforme, ce qui rendit l'opération plus supportable. On avait eu d'abord quelques incisions pour enlever le pied; mais quelques incisions prouvèrent aux médecins que la jambe même était atteinte; ils furent donc obligés de pratiquer l'amputation au-dessous du genou. L'opération fut très prompte et très habilement accomplie. Le pauvre prêtre ne donna quelques signes de douleur qu'au moment où l'instrument traversa la moelle de l'os. Pendant vingt-quatre heures, il endura des souffrances horribles. Actuellement sa jambe guérit, et ses douleurs sont moins vives. Les médecins (Drs. Boone et Paxton) le visitent tous les jours. On ne saurait donner trop de louanges aux bonnes Sœurs de Charité, pour leur constance et leurs efforts infatigables à adoucir les souffrances de cet apôtre dévoué. Elles sont à ses côtés nuit et jour. La patience de M. Goiffou à supporter son malheur est pour elles un sujet continu d'édification. Jamais un mot de plainte ne sort de ses lèvres. La seule chose qui paraît l'affliger est la pensée d'être privé du bonheur de célébrer les Mystères Sacrés. Nous le consolons en lui faisant espérer, qu'au moyen d'une jambe de liège, il lui sera possible, avec un peu de difficulté, de dire la Messe en vertu d'une dispense du Pape qui peut être obtenue, croyons-nous, facilement. Ne pourrions pas faire immédiatement cette application au St. Siège, afin d'accomplir, aussitôt que possible, les souhaits du Père Goiffou. Je sais que dans un cas de ce genre le St. Siège demande un rapport précis de l'état du solliciteur. C'est une simple suggestion. Les médecins vont couper une partie du pied gauche, qui est en mauvais état, aussitôt que M. Goiffou sera capable de subir cette opération. Ils pensent qu'il suffira d'en retrancher une partie. Ainsi, il lui restera donc un talon. Il sentira toutefois son courage lorsqu'on lui dit qu'il

ne serait point privé de ses deux jambes. Il parle souvent de vous, avec des sentiments de respect et d'attachement. Tel est l'état de M. Goiffou. Sa situation est lamentable sans doute; mais remarquons le ciel qui n'a point conservé ses deux mains. Soyez certain qu'on n'épargnera rien pour rendre la position de M. Goiffou aussi supportable que possible. Nous serions heureux de recevoir une lettre de vous aussitôt que vous aurez le loisir de le faire. Quelques lignes porteraient la joie et l'encouragement dans le cœur de votre Prêtre dévoué.

En demandant votre bénédiction, et en attendant votre réponse, j'ai l'honneur de demeurer, Très-Révérend Monsieur, votre très-humble serviteur en J. C.

WM. H. ORAM, Prêtre, Missionnaire.

L'Hotel-Dieu.—Mont St. Joseph.

Vos abonnés liront avec plaisir le compte-rendu et-dessous relaté des dimensions de ce magnifique édifice qui s'élève au Mont St. Joseph, près de la Montagne. Cette gigantesque structure, véritable modèle du genre grec, est l'œuvre des Sœurs de l'Hotel-Dieu des Sœurs Hospitalières de Montréal. Les plans et devis ainsi que la surveillance totale des travaux furent confiés à M. Bourgeois, architecte, qui comme toujours y a déployé son talent distingué. La célébration de la pose de la première pierre eut lieu au mois de juillet 1859. Mgr. de Montréal présida à la bénédiction et prononça dans cette occasion un discours plein d'appropos. Sa Grandeur confessa sa prière des services de M. Plamondon à l'époque même où il fut décidé que l'on construirait l'Hotel-Dieu; inutile de commenter les services qu'il a rendus à l'hospice, ils sont inappréciables. Nous avons cru devoir donner ces quelques détails sur l'origine même de la bâtisse et mentionner les personnes qui ont contribué, toutes, à son accomplissement.

Outre l'apparence extérieure de l'édifice qui réunit l'agréable coup d'œil à la solidité de construction, l'on remarque à l'intérieur le confortable le plus complet et une agencement admirable dans la subdivision des parties principales, qui, toutes, exigent leurs subdivisions; ce sont, l'église, la communauté, l'hôpital et l'orphelinat. Elle est construite en pierre brute à l'exception de l'église qui est en pierre de taille et réunit trois étages: le premier est de 13 pieds de hauteur, le second de 12 et le troisième de 10; le rez-de-chaussée ajoute à ce chiffre 9 pieds. La cénobite totale de l'édifice offre celui de 3060 pieds.—Un dôme d'environ 140 pds. de hauteur par 106 de circonférence, couronne l'édifice et domine ses immenses ailes qui en sont le complément. Celles-ci sont au nombre de deux; qui se composent et se divisent comme suit: l'une d'elles, celle située au nord-est, se compose de 217 pieds de longueur par 164 de profondeur, et renferme l'hôpital; l'autre, celle située à l'ouest, se compose de 239 pieds de longueur par 150 de profondeur et renferme la communauté.—Au centre de l'édifice est placée l'église qui réunit 3 nefs. L'autel est placé immédiatement sous le dôme et ressemble en cela à celui de l'Eglise de St. Pierre, à Rome. Quant aux divisions générales, elles se composent de 2 galeries, destinées aux orphelins, invalides, etc.—et d'un parterre pour les étrangers. En arrière de l'église et en forme d'allonge, se trouve l'orphelinat avec ses subdivisions. Il se compose de 104 pieds par 38 de longueur et de 50 par 122 de profondeur.

Nous devons aussi mentionner la structure toute particulière du dôme. La hauteur qui n'existe, à partir du toit même de la bâtisse se compose de pierre de taille. Ce genre de construction n'existe pas au Canada et est digne de remarque. La lumière qui projette de la coupole contribue entièrement à l'éclairage de l'église.

Comme on peut le voir par ces statistiques, cet édifice réunira tous les avantages d'une maison de refuge. On a jeté les premiers fondements, en Mars 1859, et nous sommes assez bien informés pour en fixer l'ouverture au mois de mai prochain.

En terminant, nous ne saurions passer sous silence, le zèle admirable et vraiment héroïque, que ces bonnes Dames déploient journellement, au bénéfice de l'humanité souffrante. Pour celles qui se dévouent à cette mission angélique qui comporte le secours aux affligés, pour celles, divines, qui savent tout braver à l'avantage de leurs semblables, ce ne sont pas de vains éloges qu'il faut, c'est le bonheur du ciel.

C. O. P.

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur,

Permettez moi de suggérer au Conseil-de-Ville l'importance qu'il y aurait de ré-imprimer les statistiques de la criminalité des années précédentes en une petite brochure qui serait fort peu dispendieuse et très-utile. Les feuilles volantes distribuées tous les ans disparaissent promptement; et il est cependant d'une très-grande importance pour le moraliste, l'historien et le statisticien de suivre année par année la marche de la criminalité. Il serait aussi grandement à désirer que le département du Procureur-général ou Ministère de la Justice publiât chaque année un tableau des condamnations judiciaires dans toute l'étendue du pays,—au moins de toutes celles qui ont lieu dans les hautes assises criminelles, en distinguant les motifs, emplois, origine nationale, lieu de naissance des condamnés. Rien de tel que les chiffres (quand ils sont nets, bien entendus) et quand on en possède une longue suite pour résoudre les divers problèmes sociaux. Cela devient de plus en plus occupant, vu que chaque jour des statistiques fantastiques donnent des chiffres de leur façon à l'appui de leurs systèmes.

A. B.

Montréal, 23 janvier 1861.

M. l'Editeur,

Depuis quelques semaines des bandes de gamins, apparemment d'origine irlandaise, prennent plaisir, tous les soirs, à commettre des dégradations dans les rues St. Laurent, St. Dominique et Vitré, au grand dommage et à la grande nuisance des habitants paisibles de ces rues.

Il ne se passe pas un soir que les sonnettes et les marteaux des portes de ces habitations ne soient mis en mouvement de la manière la plus brutale, et quand on vient pour ouvrir, on aperçoit une troupe de ces polissons qui se sauvent en riant.

Mardi, dernier soir, une famille paisible de la rue Vitré, dans le sein de laquelle une Dame âgée, dans très-nerveuse, a été mise en émoi par une troupe de ces gamins qui en passant lançèrent dans la maison un projectile, lequel se fraya un chemin au-dessus de la porte, en brisant, avec fracas,

deux carreaux de verre, vint tomber près de la Dame en question. Au bruit de ces verres cassés



Bureau Commercial, FOUR GARÇONS ET JEUNE GENS, 95, GRAND RUE DU FAUBOURG ST. LAURENT.

PROVINCE DU CANADA, W. F. WILLIAMS, LES PIERREUSES dans le CANADA-EST.

BILLS PRIVÉS, LES PIERREUSES dans le CANADA-EST, qui ont l'honneur d'adresser à l'Assemblée.

PROVINCE DU CANADA, W. F. WILLIAMS, VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni.

CERCUEILS METALLIQUES A PATENTE, LA VIEILLE PLACE, COIN DE LA RUE CRAIG ET DU MARCHÉ A FOIN.

LA COMPAGNIE DE L'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU COMTE DE MONTREAL.

JOHN PALMER, No. 125, RUE NOTRE-DAME, Perruquier-Couffeur et Parfumeur.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

ETABLISSEMENT de PREMIERS PRIX, RUE NOTRE-DAME, 113, Rue Notre-Dame.

HARENGS! HARENGS! UNE Consignation de HARENGS de Labrador.

Department des Terres de la Couronne, BRANCHE DES PECHERIES, Québec Ter. Mar. 1860.

AVIS PUBLIC, Est par les présentes donné que les restes des Stations d'Estuaire.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

ONTARIO BANK, BANQUE ONTARIO, AVIS est par les présentes donné que les démandes.

DOCTEUR BEAUDRIAU, (AVANT D'ÊTRE LA VUE DE LA BANQUE PERDUE DE SA PROFESSION.)

HOTEL COSMOPOLITAIN, RESTAURANT, PLACE D'ARMES, QUÉBEC.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

HOTEL DE L'EMPIRE, No. 12, RUE BONSECOURS, CR VASTE ETABLISSEMENT.

MR. M'CLOSKEY, INFORME très-respectueusement les habitants de Montréal.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

POELES DE CUISINE, Couchettes en Fer, PIECES DE CHEMINÉE ET GRILLES.

LA MINERVE, IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR DUVERNA, FRERES, RUE ST. VINCENT.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

AVIS, EST par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement.

Prix des Annonces, Six lignes, première insertion, 50 Cts.